RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 03154
Numéro SIREN : 847 947 355
Nom ou dénomination : A.A. ELITE AIRPORT

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2022 sous le numéro de dépôt 99971

SASU AA ETLITE AIRPORT
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au Capital de 50.000 euros
102 Avenue des Champs Elysées
75008 PARIS
RCS PARIS 847 947 355

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30 DECEMBRE 2021

L'An Deux Mille Vingt et Un, et le 30 décembre à seize heure trente, les associés de la SASU AA ELITE AIRPORT au capital de 50.000 euros, divisé en 50.000 actions de 1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale extraordinaire, sur convocation de la Présidente au siège social.

Il a été établi une feuille de présence signée chaque associé présent.

Madame ABDELAZIZ Aïda, préside la séance en qualité de Présidente associée.

La présidente constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social.

En conséquence, l'assemblée peut délibérer valablement et est déclarée régulièrement constituée.

La Présidente dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- Le rapport du Président
- Le texte des résolutions proposées.

Elle déclare que ces mêmes pièces ont été communiquées aux associés plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au Président, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Diminution du capital social par voie de diminution de la valeur nominal des actions ;
- Augmentation du capital social par incorporation du « report à nouveau » ;
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs à donner.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la Présidence et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidence, de réduire le capital social de 50.000 euros à 25.000 euros par voie de diminution de la valeur nominal des actions.
Par conséquent, le capital social sera réduit d'une somme de 25.000 euros pour être ramené à 25.000 euros par diminution de la valeur nominale des actions composant le capital de la Société AA ETLITE AIRPORT, représentant une diminution de 50 % de la valeur des actions, soit une diminution de 0.50€ par action.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Compte tenu de la résolution précédente, l'assemblée générale décide d'augmenter le capital de manière consécutive à la résolution précédente. Le capital s'élève à un montant de 25.000 euros pour le porter à un montant de 50.000 euros par incorporation du « Report A Nouveau ».
Par conséquent, le capital social sera augmenté d'une somme de 25.000 euros par incorporation du report à nouveau pour être ramené à 50.000 euros. Cette augmentation de capital est réalisé au moyen de l'élévation de la valeur nominale des 50.000 actions, de 0.50€ à 1€ l'une.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide, sous la condition de la réalisation définitives des résolutions précédentes, de modifier les articles N°6 et N°7 des statuts qui seront libellés ainsi qu'il suit :

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

« **ARTICLE 6 – Apports**

« L'associé unique fait apport à la société d'une somme en numéraire de CINQUANTE MILLE (50.000) euros correspondant à 50.000 actions de 1 € de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées à hauteur de 50 % de leur valeur nominale, ainsi qu'il résulte

du certificat du dépositaire, établi le 25 janvier 2019, laquelle somme de VINGT CINQ MILLE (25.000 €) a été déposée au crédit d'un compte ouvert au nom de la société en formation à la Banque BNP Paribas située au 17bis rue jacques Duclos 93600 Aulnay-sous-Bois.
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 décembre 2021, le capital social a été réduit d'une somme de 25.000€ par voie de diminution de la valeur nominal des actions, représentant une diminution de 50% de la valeur des actions, soit une diminution de 0.50€ par action.
Consécutivement, l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 décembre 2021 décide d'augmenter le capital sociale d'une somme de 25.000 euros par incorporation du report à nouveau pour être ramené à 50.000 euros. Cette augmentation de capital est réalisé au moyen de l'élévation de la valeur nominale des 50.000 actions, de 0.50€ à 1€ l'une.»

Le reste de l'article reste inchangé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

« **ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL**

Le capital social est fixé à la somme de CINQUANTE MILLE euros (50.000 EUR), il est divisé en 50.000 actions d'un (1) euro de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées, toutes de même catégorie et attribuées en totalité à l'associé unique en rémunération de son apport.»

Le reste de l'article reste inchangé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à onze heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente, par tous les associés présents.

La Présidente
Madame ABDELAZIZ Aïda

en partenariat avec
PUBLICATION ANNONCE LEGALE.fr

Affiches PARISIENNES

NETPRESSE - 16 rue Mollien - 92100 - Boulogne-Billancourt

Attestation de parution délivrée par AFFICHES PARISIENNES

Dossier n°1081773
Référence client : 332813 75

Le 22/07/2022

En cas de question sur votre annonce légale, merci de contacter NETPRESSE : 01 71 17 61 67 - annonce@publicationannoncelegale.fr

AA ELITE AIRPORT

Support de publication

Journal	**affiches-parisiennes.com**
Date de publication	**02/08/2022**
Département	**Journal habilité dans les départements : 75, 92, 93, 94**

Texte de l'annonce

AA ELITE AIRPORT
SASU au capital de 50.000€
Siège social : 102 AVENUE DES CHAMPS ELYSEES 75008 PARIS
RCS 847 947 355 PARIS

L'AGE du 30/12/2021 a décidé de diminuer le capital social à 25 000€ par diminution de la valeur unitaire de l'action, puis il a été décidé d'augmenter le capital pour le porter à 50.000€.
Mention au RCS de PARIS

Société des Editions de Presse
Affiches Parisiennes
3, rue de Pondichéry - 75015 Paris
RCS Paris 572 227 593
Tél. 01.42.60.36.78